

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

4EME Réunion de 2015

Séance du Mardi 28 avril 2015

CD20150428_9
id. 1761

L'an deux mille quinze le vingt huit avril , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

**CAUE
DÉSIGNATION DES MAIRES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le rapport de Monsieur le Président ;

Vu l'article L.3121-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 7 et 8 des statuts du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) fixant la composition du conseil d'administration qui comprend notamment 6 représentants des collectivités locales désignés par le Conseil Départemental, dont 4 Conseillers Départementaux et 2 Maires ;

Vu la délibération n° CD20152804_8 du 28 avril 2015 portant désignation des représentants du Conseil Départemental dans les commissions et organismes extérieurs et notamment, des élus départementaux au Conseil d'administration du CAUE ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Désigne, en qualité de maires au conseil d'administration du CAUE :
 - Mme Fabienne PERN-SAVIGNAC, Maire de Montricoux ;
 - Mme Monique DELZERS, Maire de Caumont.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC